

Image not found or type unknown



# SMARTBOX REMBOURSEMENT SUITE ACHAT FNAC

Par **PASCO**, le **17/05/2010** à **09:37**

Bonjour,

J'ai acheté une SMARTBOX à la FNAC et ai voulu me faire rembourser cet achat par la FNAC (dans le délai de rétractation achat de 7 jours). La FNAC m'a indiqué qu'elle ne pouvait pas me rembourser mais qu'il fallait que je m'adresse à SMARTBOX directement, puisqu'il s'agissait là d'une prestation.

J'ai donc renvoyé le coffret à SMARTBOX qui me répond qu'ils ne peuvent pas me rembourser puisque je n'ai pas acheté le coffret via leur site internet. Ils me proposent un bon d'achat ou un échange, ce qui ne m'intéresse pas du tout.

En fait SMARTBOX fait valoir que le droit de rétractation de 7 jours ne peut pas être appliqué dans le cas où on achète un coffret via un de ses revendeurs.

Donc en fait, le droit de rétractation ne s'applique pas dans tous les points de vente qui vendent des coffrets (autre que le site internet SMARTBOX).

Je voudrais savoir si c'est légal.

D'avance merci.

Bien cordialement.